

<http://ec-beaumont-en-veron.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article768>



# Piscine pour les scolaires

- Le bureau du directeur -



Date de mise en ligne : jeudi 12 novembre 2020

---

Copyright © École du Pain Perdu de Beaumont en Véron - Tous droits

réservés

---

En raison du protocole sanitaire, les classes peuvent aller à la piscine en respectant certaines règles :

**Mesures prises pour respecter le protocole sanitaire**

- ° Pour entrer dans l'établissement, chaque classe attend que la précédente soit sortie
- ° Du gel hydroalcoolique est à disposition à l'entrée des vestiaires.
- ° Une distance d'1m50 sera assurée dans les vestiaires entre chaque élève
- ° Les masques seront enlevés après déshabillage au dernier moment et suspendus (porte manteau individuel à distance des autres)
- ° Les vestiaires seront désinfectés entre chaque classe ainsi que les sanitaires

Le cycle piscine peut donc se poursuivre.

Cependant, pour respecter ce protocole, les créneaux des classes doivent être modifiés.  
Certaines classes n'iront à la piscine qu'une semaine sur deux.